

Parcours de formation Éducateur Spécialisé en 1 an

Pour les titulaires du diplôme de Moniteur Educateur justifiant d'au moins DEUX années de contrat sur un ou plusieurs postes éducatifs, l'article 10 de l'arrêté du 20 juin 2007 prévoit la dispense d'une partie de la formation :

« Les titulaire du diplôme d'état de moniteur éducateur justifiant, à compter du début de leur formation à ce diplôme, d'un ou plusieurs contrats de travail, à un poste éducatif, d'une durée totale cumulée d'au moins deux ans sont dispensés des premières parties des domaines de formation 2, 3, 4 dénommées « participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé », « travail en équipe pluri-professionnelle », « implication dans la dynamique institutionnelle » ainsi que des épreuves de certification s'y rapportant »

Pour l'entrée en formation les candidats sont sélectionnés selon des modalités communes aux différents centres de formation. Ce sont les critères d'expérience professionnelle (24 mois minimum) qui définiront la possibilité d'une passerelle dans le cas où le candidat réussit les épreuves de sélection communes à tous les candidats qui se présentent, à savoir un écrit (sujet sur table) et un oral (motivations). Le parcours de formation en 1 an est construit sur un temps de formation théorique de 450 heures et un temps de stage de 700 heures qui peut s'effectuer sur le terrain employeur.

Contact:

Dorothee BRIFFAUT
d.briffaut@afertes.org
03 21 60 40 00

Philosophie du projet

Cette formation s'adresse aux professionnels moniteurs-éducateurs de formation initiale qui justifient d'une expérience professionnelle minimale de 24 mois.

En réalité les candidats à cette formation en un an, ont la plupart du temps, une expérience significative qui varie de 5 années à 20 années voire davantage.

Ces professionnels arrivent en formation à un moment clé de leur parcours professionnel, qui croise des problématiques individuelles voire personnelles. Ils expriment le désir de questionner leur pratique, d'évoluer dans leur parcours professionnel mais évoquent surtout la nécessité de rendre légitime leur fonction. La plupart sont en poste d'éducateur spécialisé, voire de coordinateur.

La demande est de valider le diplôme d'éducateur spécialisé pour accéder à davantage de responsabilités, ou encore pour répondre à un besoin de changement professionnel ou de promotion au sein même de leur institution ou de leur association.

La formation consistera à la fois, à revisiter ses connaissances, mais aussi à identifier ses compétences, ses savoirs faire et savoirs être issus de l'expérience. Le travail de formation consistera pour le futur éducateur à s'inscrire dans une démarche de déconstruction de sa démarche, au service de la construction de la nouvelle identité professionnelle visée.

L'idée est de proposer des contenus de formation qui puissent favoriser la mise à jour de « ce déjà là » issu de l'expérience. Il paraît fondamental de prendre en compte les parcours individuels des candidats tant d'un point de vue personnel que professionnel. Les professionnels candidats à la passerelle en 1 an se trouvent souvent en conflit avec eux-mêmes et ce temps de formation est un temps pour eux. La démarche de formation consistera à encourager le développement personnel. L'accompagnement favorise « l'empowerment », le sentiment de compétence personnelle (ZIMMERMANN) par l'identification de ce qui fait sens dans son parcours personnel au croisement de l'expérience professionnelle.

Coût de la formation:

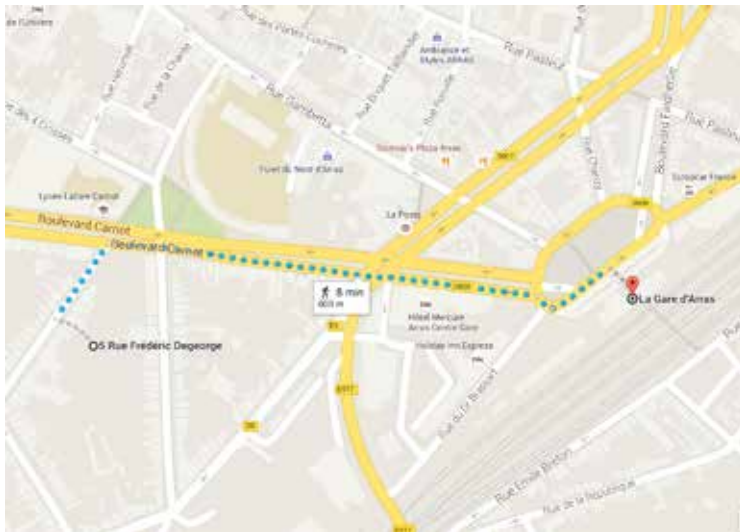
Droit d'inscription : 190 euros, Frais de scolarité : 5905 euros. **Coût total 6095 euros**

AFERTES

5 rue Frédéric Degeorge
C.S 30225
62004 ARRAS CEDEX

03 21 60 40 00
accueil@afertes.org

www.afertes.org
Page Facebook: «AFERTES OFFICIEL»



A 500 mètres de la gare (5 minutes à pieds)

FORMATION ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ EN 1 AN